



**Annuaire Français de Relations Internationales**  
**AFRI 2006, volume VII**  
**Editions Bruylant, Bruxelles**

COLIN Jean-Pierre , "Variations sur le développement " , AFRI 2006, volume VII

Disponible sur <http://www.afri-ct.org/IMG/pdf/collin.pdf>

Tous droits réservés - Centre Thucydide - contact : [centre.thucydide@afri-ct.org](mailto:centre.thucydide@afri-ct.org)

## VARIATIONS SUR LE DÉVELOPPEMENT

PAR

JEAN-PIERRE COLIN (\*)

«*C'est une révolution copernicienne qui nous est proposée*», écrivait récemment Jack Lang à propos du rapport de la Commission for Africa mise en place par le Premier ministre britannique Tony Blair à la veille de la réunion du G8 en juillet 2005 à Gleneagles, en Ecosse. C'est justement l'objectif que s'étaient donné les auteurs du Rapport, sans peut-être avoir pu aller jusqu'au bout d'un total renversement des perspectives, ce que le contexte d'un groupe officieux, mais composé de personnalités officielles, rendait sans doute difficile.

### LE RAPPORT DE TONY BLAIR

L'idée centrale du rapport commandé par Tony Blair n'est pas vraiment nouvelle, mais est en rupture avec les politiques conduites aussi bien par les institutions internationales que par les Etats industrialisés jusqu'à la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle. Elle s'exprime avec beaucoup de force : ce sont les pays pauvres qui doivent effectuer eux-mêmes leur propre développement et, si les pays riches doivent les y aider car c'est dans leur intérêt, l'effort, si important soit-il, échouera dès lors que les pays pauvres n'auront pas créé les conditions requises pour le développement. On le voit immédiatement, le seul horizon concevable désormais est celui de la bonne gouvernance qui, définie dans tous ses prolongements, est au cœur de la démonstration. A cette condition, aujourd'hui admise par les tenants du réalisme aussi bien au Sud qu'au Nord, que le rôle majeur du secteur privé dans le développement soit reconnu, que toutes les mesures soient prises pour faciliter la vie des entreprises, sans préjudice d'une distribution du crédit qui ne doit pas oublier les plus déshérités, avec notamment un appui renforcé aux «institutions micro- financières».

Pour l'essentiel, le rapport présenté par Tony Blair comporte à la fois une vision de l'évolution du commerce international moins défavorable à l'Afrique, sans oublier les efforts que celle-ci devra elle-même fournir pour favoriser les échanges, et une proposition de réforme de l'aide des pays les plus riches conduisant à annuler totalement les dettes des pays les plus faibles

(\*) Professeur des Universités en Sciences politiques.

et à augmenter considérablement l'apport en capital. L'aide publique doublerait dans les cinq années qui viennent, passant de 25 à 50 milliards de dollars par an, bondirait encore dans les cinq années suivantes, atteignant alors 75 milliards de dollars annuels, pour ne commencer à diminuer qu'à partir de 2015, en fonction de la croissance espérée des pays africains, invités à suivre l'exemple des pays d'Asie et à se souvenir de l'essor de l'Europe occidentale après la Seconde Guerre mondiale qui l'avait ravagée – en somme un Plan Marshall qui ne dit pas son nom et qui ne précise pas les modalités de son financement.

Cette aide devrait donc être fournie aux gouvernements avec le moins de contraintes possibles et prendre avant tout la forme de subventions pour ne pas retomber dans un nouveau cycle de la dette et s'accompagnerait de la création d'un Fonds de réserve géré par la Banque africaine de développement.

Dans le détail, bien des mesures suggérées paraissent pour la plupart justifiées, mais impliquent une forte dose d'optimisme, même si le lecteur attentif est invité à entendre le réquisitoire le plus incisif, après cinquante années d'indépendance : *« la mauvaise gouvernance a nui au développement de nombreuses parties de l'Afrique jusqu'à aujourd'hui. Elle se caractérise par de mauvaises politiques gouvernementales et un climat politique et économique qui décourage les investissements. Elle prend également la forme de la corruption et de systèmes bureaucratiques sur lesquels le public n'a aucun droit de regard et qui ne répondent donc pas de leurs actes devant le public. Il s'agit d'un manque d'obligation de rendre compte et de la faiblesse des mécanismes permettant aux citoyens de se faire entendre et de faire valoir leurs droits, que ce soit les parlements, les médias ou la justice ».*

### ***Le choix de la croissance***

Les recommandations faites par la Commission concernent tous les aspects du développement, en partant d'un choix économique très clair : *« la pauvreté en Afrique continuera à augmenter si la croissance économique ne s'accélère pas ».* Un taux de 7 % par an est retenu, impliquant à la fois un immense effort d'investissement dans les infrastructures, chiffré à 20 milliards de dollars par an dans un premier temps, au double après cinq ans. L'aide extérieure représente la moitié du total, spécialement dans la perspective d'une plus grande intégration continentale aussi bien pour les transports que pour l'énergie ou la communication. L'accent est mis sur le rôle crucial des entreprises : celles du Nord, qui devraient souscrire vraiment aux codes de bonne conduite sociale et environnementale; celles du Sud, que les gouvernements devraient « libérer » des nombreuses contraintes qui, très souvent, les empêchent de déployer toutes leurs potentialités. De ce double mouvement est attendu une meilleure capacité de l'Afrique à participer au commerce international, à la condition d'une évolution favorable

des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'abolition des obstacles internes qui existent encore entre les pays africains eux-mêmes.

L'implication sociale de cette évolution est également largement évoquée, avec une panoplie de mesures concernant l'éducation, la santé – allant de considérations très générales, telle que *«l'identification des mesures en faveur de la scolarisation des garçons comme des filles, avec l'affectation des ressources qui s'impose»* à des préconisations concrètes très précises – *«les gouvernements et les donateurs devront travailler ensemble pour parvenir à ce que chaque mère enceinte et chaque enfant disposent d'une moustiquaire traitée avec un insecticide durable et de médicaments efficaces pour soigner le paludisme»*, un exemple parmi d'autres.

De même, le maintien de la paix et de la sécurité n'est pas oublié, avec l'exigence d'un nouveau traité sur le commerce des armes, un meilleur contrôle des ressources quand elles sont, comme le diamant, à l'origine de conflits armés, et le soutien à la politique de prévention de l'Union africaine, les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) étant invités à élaborer *«des consignes claires et complètes pour des entreprises travaillant dans des régions présentant des risques de conflits violents»*.

### ***La bonne gouvernance***

C'est toutefois en matière de bonne gouvernance que les propositions sont peut-être les plus attendues : elle est la clef de tout le reste. En dehors de la lutte contre la corruption, pour laquelle on en est encore au stade des vœux pieux, puisque, par exemple, il est recommandé aux Etats du G8 et de l'Union européenne de ratifier la Convention des Nations Unies contre la corruption, toute récente il est vrai – ce qu'aucun d'entre eux n'a encore entrepris –, les mesures avancées restent extrêmement prudentes et sont exclusivement rédigées au conditionnel.

Souscrivant aux initiatives récentes de l'Union africaine, notamment la création d'un mécanisme africain d'évaluation par les pairs, les experts suggèrent quatre modalités d'action :

- conduire les gouvernements, les actionnaires des sociétés et les consommateurs des pays développés à faire pression sur les entreprises pour qu'elles exercent leurs activités dans les pays du Sud *«avec plus de transparence»*; dans le même esprit, soutenir l'Initiative de transparence des industries extractives (ITIE), afin de renforcer *«la transparence des paiements payés aux gouvernements»*, en étendant ces mécanismes *«à d'autres secteurs basés sur les ressources naturelles, y compris la sylviculture et la pêche»*;

- se donner les moyens de «*créer un instrument de développement des médias en Afrique*», en encourageant la formation d'un consortium de partenaires comprenant les institutions médiatiques indépendantes, les services audiovisuels publics, la société civile et le secteur privé avec le soutien des gouvernements;
- former des professionnels qualifiés «*en revitalisant les établissements d'enseignement supérieur africains*» et en consacrant «*jusqu'à 3 milliards de dollars sur 10 ans pour le développement de centres d'excellence dans les domaines de la science et de la technologie*»;
- enfin, seule proposition proprement politique «*les parlements des pays développés et des pays en voie de développement devraient créer des partenariats afin de renforcer les parlements en Afrique, y compris le parlement panafricain*».

A vrai dire, rien de bien nouveau. Les codes de conduite des entreprises existent déjà, mais sont rarement appliqués. Les institutions censées présider à la mise en œuvre des principes de liberté de la presse se sont multipliées, type Haut Conseil de la communication, elles s'organisent en réseau, notamment à l'échelle de la francophonie, mais elles sont loin d'être toujours crédibles. Les universités continuent à se démultiplier dans un dénuement croissant, à l'exception d'écoles privées mieux dotées. Les parlements sont engagés depuis longtemps dans une coopération à différentes échelles, que ce soit dans la relation de l'Union européenne avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), à l'échelle francophone ou à l'échelle mondiale, sans que l'efficacité de ces relations effectivement originales ait encore pu être vraiment démontrée.

Les propositions de Tony Blair ne font guère finalement que reprendre des orientations déjà bien connues tout en s'ordonnant autour d'une volonté respectable en elle-même : «*que cela devienne réalité*». A cet égard, un mécanisme indépendant de contrôle, qui serait dirigé «*par deux personnes influentes dans la communauté internationale, un Africain et un représentant des donateurs*» et qui présenterait «*un rapport court, ouvert et ciblé*», pourrait, en effet, être utile. Rien ne sera possible, cependant, sans un vrai discours politique qui commence par appeler les choses par leur nom. Or, on est encore très loin de cela.

#### UN SOMMET IMPROBABLE

Un exemple très précis nous est fourni, en cette année 2005, dans le domaine déterminant de la liberté de la presse : l'organisation, par les Nations Unies, avec la collaboration de tous les gouvernements du monde et d'un nombre impressionnant d'ONG, d'un Sommet mondial sur la société de l'information à Tunis, dans l'un des pays africains aujourd'hui les plus

hostiles à la moindre liberté d'expression. Cet Etat est géré d'une main de fer moins par un homme que par un clan, appuyé sur un appareil policier hypertrophié dont on ne peut chercher la comparaison que dans les dictatures les plus implacables du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, le régime protège la liberté d'entreprise, sous réserve de l'appétit glouton de la mafia au pouvoir, il autorise une grande liberté de consommation à ceux qui en ont les moyens, mais il est intraitable sur la liberté de communiquer, surtout avec l'étranger.

C'est donc dans ce contexte «surréaliste» qu'a été réuni, avec succès, un sommet mondial impliquant en principe la liberté de communiquer dans son essence même. Le journal *Le Monde* a pu, le 3 décembre 2005, sous la plume de Florence Beaugé, amèrement saluer «*la victoire de Ben Ali*» car, non seulement la conférence a eu lieu, mais presque personne «*n'a rappelé à l'ordre le Président tunisien*», pas plus du côté des ONG que du côté des gouvernements, à une seule exception justifiant la règle, celle de Samuel Schmid, Président de la Confédération helvétique. Le gouvernement tunisien avait, il est vrai, bien fait les choses pour prévenir les esprits chagrins de ce qui pouvait les attendre en cas d'insubordination, un journaliste étranger ayant fait les frais d'une procédure bien connue des dissidents locaux : Christophe Boltanski, journaliste à *Libération*, a ainsi été agressé à Tunis, le 11 novembre 2005, une semaine avant le Sommet, blessé et rapatrié à Paris, l'ambassadeur de France comptant «*sur les résultats de l'enquête en cours, diligentée par les autorités tunisiennes*», sans doute en espérant avoir la confirmation d'un simple délit de droit commun.

Or, comme le relève la journaliste du *Monde* : «*imagine-t-on sérieusement le régime de M. Ben Ali reconnaître un jour sa responsabilité dans cette affaire? Christophe Boltanski était filé par des agents en civil au moment de son agression, comme le sont tous les journalistes français en reportage en Tunisie. Pourquoi, dans ce cas, ses 'anges gardiens' ne se sont-ils pas portés à son secours? Pourquoi les agresseurs – s'ils étaient des voleurs comme l'affirment les responsables tunisiens – ne se sont-ils pas enfuis, juste après s'être emparés de sa sacoche? Pourquoi ont-ils attendu, pour mettre fin à leur raclée, que l'un d'eux crie à ses trois acolytes 'ça suffit'?*» La cause est effectivement entendue et, pour parler le langage de la circonstance, on connaît le *deal* : le régime tunisien garantit la France, l'Occident, ses propres élites bourgeoises, contre le péril majeur, la montée en puissance de l'islamisme; en contrepartie, il a carte blanche pour faire régner sa loi sans partage.

A l'aune d'un exemple moins extrême que significatif, on mesure la nécessité de traiter de la question du développement des pays du Sud dans sa vraie perspective politique. Si la Tunisie, grâce à son apparente stabilité, a pu atteindre certains de ses objectifs, aujourd'hui son corset de fer devient un obstacle majeur à son expansion et à la poursuite des investissements étrangers, situation d'autant plus périlleuse que se démantèlent rapidement

les dernières barrières à la liberté des échanges, aussi bien dans le cadre de l'association avec l'Union européenne que dans celui de l'OMC. L'heure fatidique est proche où la contradiction éclatera au grand jour entre un régime d'un autre temps et les exigences du développement économique et social.

A cet égard, la situation de la Tunisie est assez exemplaire d'une impasse de la pensée occidentale dominante. Celle-ci réclame à juste titre la démocratie et la protection des droits de l'homme dans les pays musulmans, mais elle peine à concevoir que ce programme conduise les islamistes au pouvoir. Ceux-ci ont pourtant, partout où ils le pouvaient, ratifié les lois du libéralisme économique et n'hésitent pas à se servir du modèle démocratique lorsqu'il correspond à la défense de leurs intérêts, comme on peut le voir en Turquie aujourd'hui. Au fond, toutes les religions, en tout cas les religions révélées, ont la même attitude : intransigeantes quand elles le peuvent, elles évoluent en fonction des réalités. L'Eglise catholique, qui condamnait la liberté religieuse, à plus forte raison la liberté de pensée sous ses autres formes, s'y est ralliée au XX<sup>e</sup> siècle parce qu'elle devenait, dans les circonstances du temps, une arme formidable entre ses mains. Le jeu politique devrait ainsi conduire souvent à des choix plus subtils qu'on ne le pense. C'est moins de l'islamisme dont on devrait se méfier, dès lors en particulier qu'un mouvement démocrate musulman pourrait se comparer au mouvement démocrate chrétien, mais de certaines formes de l'islamisme, intolérantes, fanatiques, mortelles dans leur dessein – celles précisément que ne peuvent qu'encourager les régimes dictatoriaux et leurs méthodes terroristes.

#### UN REGARD POLITIQUE SUR LE MAGHREB

S'il doit y avoir une révolution copernicienne dans le domaine du développement, elle ne peut se borner à une inversion purement rhétorique des termes du problème. Certes, il faut partir des pays du Sud, de leurs objectifs, de leurs moyens, de leurs méthodes propres – quand ils existent – mais on ne peut le faire utilement qu'en procédant dans chaque cas, dans chaque hypothèse, à une analyse politique concrète. Que valent, en effet, les affirmations les plus généreuses au regard de la situation sur le terrain, par exemple au Maghreb, pour en rester un instant à l'Afrique du Nord avant de descendre plus au Sud ?

Le cas de figure est exceptionnel, tant les données de base semblent favorables tout à la fois à une intégration régionale rapide et à un développement économique et social impétueux. Certes, les obstacles historiques pèsent de tout leur poids, la colonisation n'a œuvré que dans l'intérêt de la métropole, le rapprochement des peuples ne se fait nulle part par enchantement. Tout de même, il existe peu de régions dans le monde où la situation soit aussi favorable : histoire commune – en tout cas très proche –, reli-

gion commune, langues maternelles communes – arabe et berbère dans tous les cas –, langue de communication internationale commune également, sans compter des ressources relativement complémentaires, ce qui est tout à fait exceptionnel – l'Algérie regorgeant de pétrole et de gaz, la Tunisie et le Maroc de phosphates, l'un étant un grand importateur de produits alimentaires, les deux autres des exportateurs notables des mêmes produits. Sur le papier, on voit ce qu'il en pourrait être : une union du Maghreb, ardemment souhaitée par l'Union européenne, constituerait un marché viable et, en peu d'années, pourrait se comparer à la Turquie, à la Malaisie, voire au Brésil...

On sait ce qu'il en est dans les faits. L'Union du Maghreb arabe (UMA), qui comprend également la Libye et la Mauritanie, ne parvient même plus, quinze ans après sa création, à se réunir au niveau des ministres des Affaires étrangères. Il n'est pas exagéré de dire qu'on est en présence d'un cas de schizophrénie politique à l'échelle d'un sous-continent. D'un côté, le Maroc, enfermé dans ses frontières – les liaisons terrestres avec l'Algérie étant coupées depuis des années, les limites du Sahara utile prenant la forme d'un interminable mur construit dans les sables du désert – ne peut que se tourner vers l'Union européenne ou se jeter dans l'aventure d'un accord de libre-échange avec les Etats-Unis, son espace étant de toute façon trop court pour permettre des investissements de grande ampleur. De l'autre, l'Algérie reste une économie de rente, l'appareil d'Etat entretenu par les royalties du pétrole et du gaz ne parvenant pas à embrayer sur un véritable développement, faute notamment d'entreprises privées ayant atteint une dimension suffisante, ce que jusqu'à présent toutes les politiques mises en œuvre ont eu pour but d'éviter. Quant à la Tunisie c'est précisément ce chaos maghrébin qui permet à un régime d'essence exclusivement policière de prospérer, dans un repli total sur lui-même.

Au fond, si l'on met à part les relations spéciales du Maroc avec la Mauritanie, le seul point commun des pays du Maghreb, à l'heure d'une lutte de chaque jour contre le terrorisme, concerne les services spéciaux. Sans aucun rapport entre eux, la plus grande méfiance étant la règle, ils entretiennent, en revanche, mais chacun pour soi, des relations étroites avec la CIA, ultime garantie de leur sécurité. De ce point de vue, la situation n'est, il est vrai, pas différente dans les autres régions du monde, même en Europe, où les pays de l'Union ne sont pas parvenus à surmonter leurs préventions traditionnelles dans ce domaine, continuant eux aussi à privilégier la collaboration avec les services américains de préférence à une action commune. C'est là, on le sait, l'une des formes de l'hégémonie des Etats-Unis sur le monde.

Quoi qu'il en soit, le défi maghrébin est terrible : comment assurer des conditions de vie décentes à une population qui continue de s'accroître,



même si c'est à un rythme moins soutenu ? Les données politiques actuelles interdisent de penser qu'il puisse être relevé.

#### LA DETTE OU LA FORTUNE ?

On fait grand cas de l'annulation de la dette et bien des décisions ont déjà été prises à ce sujet. Elles devraient, chaque fois, s'accompagner d'un examen attentif de la situation. En ce qui concerne le Maroc par exemple – qui n'est sans doute pas le cas le plus tragique –, la question a été illustrée ces dernières années par une initiative prise par un dirigeant de l'opposition non officielle, le Cheikh Yacine, longtemps assigné à résidence dans les quartiers misérables de Salé, la ville jumelle de la capitale royale, de l'autre côté de l'oued Bou Regreg, les deux agglomérations se faisant face comme un défi mortel. Le dirigeant islamiste, considéré comme un modéré car il n'a jamais prôné la violence, a simplement écrit une lettre au jeune roi, qui n'a jamais été publiée mais qui a circulé dans tout le royaume sous le manteau, avec toute la portée que cela pouvait lui donner. Dans un style frappant, susceptible d'émouvoir en profondeur les croyants, le Cheikh Yacine s'est ainsi exprimé : «*Sire, il vous reste une ultime chance de retenir votre père aux portes de l'Enfer.*» Et Yacine d'expliquer que la fortune de la famille royale à l'étranger équivalait à la dette publique de l'Etat chérifien, et de demander, non pas qu'on l'abandonne aux pauvres, mais qu'on veuille bien la rapatrier sous forme d'investissements dans le pays. Sans se prononcer sur des estimations impossibles à contrôler, on imaginera volontiers l'effet d'une telle suggestion sur de larges franges de l'opinion.

Très âgé, le Cheikh Yacine a aujourd'hui pour successeur... sa fille, une énergique quadragénaire qui n'a pas craint récemment de se demander publiquement si la monarchie était bien un régime politique répondant actuellement encore aux exigences du pays. Aussitôt assignée devant le Tribunal de Rabat pour lèse-majesté, elle s'est rendue à la convocation dans un grand concours de peuple, à tel point que les juges ont reporté l'audience *sine die*, ce qui n'a pas empêché les Etats-Unis de protester contre une atteinte à la liberté de pensée dans un pays placé directement dans leur zone d'influence.

#### DES ROUTES OU DES PALAIS ?

Quant à l'aide directe à la construction des infrastructures, elle doit elle-même faire l'objet d'analyses très fouillées. Dans sa volonté de progresser vers la construction d'une route transafricaine, l'Union européenne a considérablement renforcé les liaisons entre Libreville, d'un côté, Malabo, la capitale de la Guinée équatoriale, et Douala de l'autre. Un pont fluvial

majestueux a été inauguré ces derniers temps à la frontière du Gabon et du Cameroun. Un tel équipement est susceptible de jouer un rôle essentiel dans l'avenir, tout le monde en conviendra, mais il pose quand même quelques problèmes dans l'immédiat, sous trois angles au moins.

Son financement communautaire est louable, mais peut difficilement être sorti d'un certain contexte. Le Gabon est loin d'être un pays pauvre, c'est tout le contraire, et la question est avant tout celle de l'utilisation de ses ressources par un État rentier et, dans le cas présent, largement corrompu. En l'occurrence, la route passe par la capitale du nord du pays, Oyem, le pays des Fangs, souvent oublié du pouvoir central. Or, à la faveur d'un effort spécial consenti pour la fête de l'indépendance qui, le 17 août de cette année, devait être célébrée à Oyem – elle tourne à travers le pays d'année en année –, l'investissement principal a consisté à construire un palais présidentiel sur la plus haute colline de la ville. Ce dernier ne sera habité qu'à de très rares occasions, mais il domine l'agglomération comme un symbole du pouvoir, l'immeuble étant desservi par une route magnifique tracée uniquement à cet effet à travers les champs sur plus de sept kilomètres. Les hiérarques locaux du régime ont commencé à construire leurs résidences secondaires le long de cette future avenue élyséenne. On a du mal à en croire ses yeux dans une ville de 50 000 habitants encore mal équipée, sachant qu'on n'est pas en Côte d'Ivoire à l'époque d'Houphouët dans les années soixante-dix, mais au Gabon en 2005, quinze ans après l'engagement du processus de démocratisation et à la veille d'élections présidentielles censées être pluralistes. Est-il possible d'admettre que l'aide internationale aille ainsi visiblement de pair, en particulier aux yeux des habitants qui sont loin d'être dupes, avec le gaspillage le plus éhonté ?

La route transafricaine, quant à elle, est bien tracée, mais on peut s'interroger sur l'entretien de telles réalisations. Dès aujourd'hui apparaissent en maints endroits des nids de poule qui n'ont jusqu'à présent pas entraîné d'intervention, ce qui serait pourtant d'autant plus efficace que cela aurait lieu rapidement.

Les échanges avec le Cameroun et la Guinée équatoriale sont enfin problématiques. Le Cameroun, où le niveau de vie est plus bas qu'au Gabon, peut tirer profit de la vente de ses produits, notamment alimentaires, mais pour l'instant, pour la raison inverse, le Gabon n'a guère de marchandises à proposer. La culture du cacao, autrefois très importante, a d'ailleurs été abandonnée dans la région d'Oyem. Le gouverneur lui-même estime que la faute en revient aux pouvoirs publics, qui s'en sont désintéressés et ont cessé d'accompagner la filière lorsque les intérêts étrangers se sont retirés ces dernières années.

Ainsi, l'impression que la nouvelle infrastructure s'inscrit dans une politique raisonnée de développement prévaut difficilement, la Guinée équato-

riale frisant la caricature avec un PNB par habitant parmi les plus élevés du monde, une misère générale et un régime impitoyable.

Il est habituel aujourd'hui de regretter les erreurs d'un passé néo-colonialiste révolu. En bien des cas, les réalités n'ont guère changé. Ajoutons que les états d'esprit peinent à évoluer, du fait même de la perpétuation de l'oppression politique. Un dernier regard sur la route transafricaine : dans un village qu'elle dessert presque directement – il n'est qu'à un kilomètre – les villageois se plaignent qu'on n'ait pas amélioré la piste qui relie leurs habitations à la nouvelle route, sans se rendre compte que quelques jours de travail, à quelques-uns et avec les moyens du bord, suffiraient à rendre la voie praticable – «aide-toi et le ciel t'aidera».

#### LE BOND EN AVANT DE L'ANALYSE

S'il convient ainsi de procéder à une révision radicale des analyses, c'est en prenant infiniment de recul et en abordant les difficultés dans un esprit résolument politique. A commencer par une conviction, arrimée aux expériences du passé, c'est que tous les conflits politiques peuvent être résolus, ce qui n'est pas toujours le cas des crises économiques et sociales. Cela n'a d'ailleurs pas échappé à la Commission convoquée par Tony Blair, laquelle, à juste titre, recommande des mesures préventives. Elle observe que les ressources mêmes des pays africains peuvent être à l'origine des conflits, évoquant notamment la stratégie *«des rebelles qui, pillant les champs pétroliers et les mines ou extorquant des fonds aux entreprises qui les exploitent, finissent par 'vendre' à ces dernières des ressources qui n'ont pas encore été extraites – en promettant des droits sur avance, appelés 'contrats à terme sur les butins'»* afin d'obtenir des moyens pour acheter des armes. Les sociétés étrangères peuvent ainsi, parfois à leur corps défendant, être à l'origine de l'aggravation des conflits, y compris lorsqu'elles font appel à des sociétés de sécurité pour protéger leurs activités.

#### *La question du règlement des conflits*

Dans le style qui est le sien – *«lorsque des AK-47 sont utilisés à la place de lances et de flèches pour faire la guerre, le bilan des morts s'alourdit inévitablement»* ou encore *«plusieurs études ont montré que la prévention des conflits offre un rapport coût-efficacité meilleur que l'intervention»* –, la Commission a eu le courage de montrer que les conflits propres aux pays africains étaient l'une des causes majeures du sous-développement. Ses calculs montrent que la prévention des hostilités en Somalie aurait coûté 1,5 milliard de dollars, à comparer avec les 7,3 milliards de dollars qu'a coûtés l'intervention. De même, la reconstruction du Congo-Kinshasa devrait revenir à 20 milliards de dollars et encore faudra-t-il des années au pays pour

revenir au niveau de richesse par habitant qui prévalait au moment de son indépendance en 1960.

Prévention et résolution des conflits sont, en réalité, intimement liés dans une Afrique morcelée mais perméable à toutes les influences. Il convient ici de cheminer vers un dépassement des contradictions sur le terrain, de laisser sa place, chaque fois que c'est nécessaire, à l'imagination, spécialement l'imagination juridique, en ne craignant pas de sortir des concepts battus. A condition que prévale de toutes parts une volonté politique, nous ne doutons pas que les conflits les plus anciens et les plus ardues puissent être résolus, à commencer par le plus emblématique, le conflit israélo-palestinien, qui fera peut-être un jour la fortune politique de Condoleezza Rice. Pour l'heure, nous prendrons sur le continent africain un exemple assez caractéristique.

### *Le cas du conflit du Sahara occidental*

Si le temps-mort du développement au Maghreb, terrible constat qui entraîne dans le malheur un ensemble bientôt peuplé de 100 millions d'habitants, a déjà été évoqué, on sait que le verrou principal se situe dans la question du Sahara occidental, perpétuelle pomme de discorde entre les deux principaux acteurs, l'Algérie et le Maroc. Sans revenir sur les causes lointaines du conflit, on observera qu'il réside fondamentalement dès le départ dans deux approches du problème totalement inconciliables dès lors qu'elles sont liées à l'image que chaque Etat a été conduit à se faire de son avenir, sans aucune considération pour son voisin.

Du côté des dirigeants algériens, directement à l'origine de la revendication sahraouie – nous en avons été le témoin dès la fin des années 1960, lorsque le jeune Etat abritait quelques militants alors très isolés – il s'est agi d'isoler le Maroc, considéré comme un régime féodal dépassé, même s'il avait appuyé le FLN durant la guerre de libération. La République sahraouie une fois installée, étroitement associée à son tuteur, le royaume chérifien serait isolé et tomberait comme un fruit mûr. « *L'Algérie*, disaient alors certains hauts dirigeants dans d'improbables dîners en ville, *sera la Prusse du Maghreb*. » Car c'est bien de l'unité maghrébine qu'il s'agissait, mais sous la houlette de l'Algérie et aux couleurs du socialisme spécifique qui régnait alors à Alger. Ce grand dessein n'a jamais intéressé les populations algériennes, qui devaient rapidement comprendre, par les privations et les exactions qui leur étaient imposées, la vraie nature de leur régime politique. La force de l'argumentation algérienne tenait plutôt à la logique décolonisatrice dans laquelle s'inscrivait son projet : intangibilité des frontières, donc décolonisation du Sahara espagnol dans les limites territoriales fixées d'ailleurs tardivement par la France et par l'Espagne pour déterminer leurs zones d'influence respectives.

Du côté marocain, même sur ce point précis, l'analyse était totalement opposée. La décolonisation du «Maroc espagnol» s'était faite au nord du royaume au moment même de l'indépendance alors que les enclaves espagnoles du sud du pays avaient un peu tardé. Jusqu'au rattachement en 1969 de Sidi Ifni, un important port espagnol en face des îles Canaries, aujourd'hui laissé en déshérence par le Maroc, toutes les terres méridionales relevaient aux yeux de Rabat de l'autorité chérifienne, jusqu'à une Mauritanie qui fut longtemps considérée comme un artefact français. La conviction n'était alors pas seulement celle du Palais, elle était largement partagée par le peuple marocain. La question des frontières est en effet le lieu d'une frustration profonde. Non sans raison, les Marocains considèrent que la France de la III<sup>e</sup> République a tracé les frontières des départements d'Algérie avec la conviction que ceux-ci demeureraient français pour toujours, alors que le Maroc et la Tunisie, royaumes sous protectorat, finiraient bien par recouvrer leur souveraineté internationale. Le territoire algérien fut ainsi agrandi au maximum sans que ses limites avec le Maroc soient définies de façon précise sur le terrain. C'est un autre aspect du conflit de convenir que, pour le Maroc, en tout cas pour la dynastie chérifienne, il s'agit d'une question existentielle – ce qui n'a jamais été le cas pour l'Algérie.

Depuis le retrait de l'Espagne et la guerre des sables, la situation semble figée. Le Maroc continue à administrer les territoires situés en deçà du mur qu'il a construit dans le désert. L'Algérie continue à soutenir la République sahraouie et son gouvernement, installés sur son propre territoire dans la région de Tindouf. Cet ensemble pseudo-étatique échappe à toute norme contemporaine. Cristallisation d'un mouvement de libération d'une autre époque, il a enrégimenté une population de plus en plus nombreuse sur des mots d'ordre purement nationalistes, n'a guère le souci d'une protection minimale des droits de l'homme et d'un respect même relatif des règles du droit international – comme l'a montré le sort qu'il a réservé aux prisonniers de guerre marocains – et il est même désormais déserté par les ONG qui l'ont soutenu. Dans le désert, ne disposant que de très faibles ressources propres, les réfugiés sont en réalité aux limites de la survie, même si les forces militaires du Polisario restent importantes.

Une certaine évolution s'est toutefois dessinée ces derniers temps. Non que les efforts des Nations Unies aient abouti, tout au contraire, mais la situation, longtemps favorable au Maroc pour qui le temps semblait travailler inexorablement, s'est soudain infléchie dans l'autre sens. La grande maladresse – le mot peut paraître faible – du Maroc y est pour beaucoup. Dans son administration des territoires sahraouis, il s'est conduit comme en pays conquis, laissant à l'armée le soin de tout décider. Il n'est guère possible de se rendre sur place, non seulement aux étrangers, mais même à un citoyen marocain qui ne justifierait pas d'une raison particulière. En fait, c'est une zone militaire réservée, le siège de l'état-major marocain s'étant

depuis longtemps déplacé de Rabat à Agadir, ville qui connaît une croissance exponentielle et devient de plus en plus une capitale en second. Devenus minoritaires dans leur propre pays, beaucoup de Sahraouis ont eu le sentiment d'une nouvelle occupation et expriment désormais périodiquement leur hostilité dans des manifestations à l'occasion desquelles il y a parfois des morts. C'est dans ce contexte qu'a brusquement évolué l'aspect diplomatique du conflit, lorsque l'Afrique du Sud, suivie de plusieurs pays d'Afrique australe, a ces derniers mois décidé de reconnaître la République sahraouie.

L'admission de cette dernière au sein de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), il y a trente ans, avait été une défaite majeure pour le Maroc qui, depuis lors, se tient à l'écart de l'organisation continentale. Au fil des années, le Maroc avait toutefois quelque peu surmonté le handicap : s'il n'était plus membre de l'OUA, il participait de plain-pied aux activités du Groupe africain aux Nations Unies et les portes de Manhattan étaient, en revanche, définitivement fermées à la République sahraouie du fait d'une opposition irrécusable aussi bien de la part de la France que des Etats-Unis. On peut se demander si les choses ne sont pas en cours de changement. Certes, la position sud-africaine relève peut-être d'une explication anecdotique : les dirigeants de Pretoria auraient été exaspérés par l'attitude arrogante du Maroc dans la compétition qui a opposé les deux pays pour abriter la Coupe du monde de football en 2010 – ce n'est pas un mince argument tant l'événement suscite d'enthousiasme sur le continent. C'est tout de même un argument un peu court au regard des enjeux.

D'autres facteurs jouent très vraisemblablement pour affaiblir la position marocaine : l'évolution du cours du baril de pétrole et des prix du gaz qui lui sont associés, les immenses réserves de l'Algérie, une certaine stabilisation de son système politique, une normalisation de ses rapports avec les Etats-Unis dans la perspective de la lutte contre le terrorisme, des avancées diplomatiques plus ou moins réelles – jusqu'à la poignée de main échangée aux Nations Unies entre le Président Bouteflika et le Premier ministre israélien Ariel Sharon –, tout cela n'a pu que renforcer un gouvernement d'autant plus décidé à poursuivre son avantage que le Président actuel a été le ministre des Affaires étrangères de Boumediene jusqu'à la disparition de ce dernier et qu'on lui reconnaît généralement la paternité de la question sahraouie...

A s'en tenir à ces remarques, on ne donnerait pas cher de l'avenir du Maghreb. Si la position du Maroc devait s'affaiblir encore, ses protecteurs américains réduire leur appui, il n'y aurait, en effet, pas là une situation favorable à un règlement. Le Palais, qui joue ici son avenir, ne pourrait que se raidir et la population, toujours à cran sur la question, que se mobiliser de nouveau. Il est donc essentiel de déplacer le blocage actuel, en tenant compte des données incontournables de la question, pour déboucher sur un

règlement dont les conséquences sur le Maghreb seraient à la fois rapides et incalculables. A notre avis, c'est possible, dans le cadre même du Conseil de sécurité.

Deux principes devraient être préservés : d'une part, l'autodétermination des populations sahraouies, d'autre part, l'unité du royaume chérifien. En d'autres termes, l'ancien Sahara espagnol ferait définitivement partie du royaume, condition sans laquelle aucune issue ne semble concevable, mais la province jouirait d'un haut degré d'autonomie – dont certaines régions du royaume espagnol donnent l'exemple – et celle-ci serait garantie internationalement, non seulement sous l'égide des Nations Unies, mais également sous la coresponsabilité des Etats directement intéressés, l'Espagne, l'Algérie, la France, la Mauritanie et les Etats-Unis. Les Etats garants seraient susceptibles d'intervenir si le statut d'autonomie était menacé, un système qui a déjà fonctionné sous d'autres cieux, à Chypre par exemple, pas toujours dans la sérénité il est vrai, mais l'histoire n'est jamais écrite d'avance. De toute façon, qui dit mieux ? Un tel accord irait de pair avec la réactivation de l'Union du Maghreb arabe, qui serait rendue plus facile par l'évolution récente de la Libye et qui pourrait créer un climat permettant un changement dans la douceur en Tunisie. A prendre ainsi les choses, on peut espérer une issue à une impasse d'autant plus dangereuse que le Maghreb, à l'instar du Mexique pour les Etats-Unis, pèse d'un poids de plus en plus lourd sur l'Union européenne, l'émigration clandestine n'ayant aucune chance de se ralentir si la crise sociale continue à s'aggraver.

Bien d'autres exemples de conflits susceptibles d'être résolus par un simple effort politique pourraient être donnés, à commencer par le conflit ivoirien. Faut-il encore que se dégage une volonté politique et qu'elle soit portée par un vrai *leadership*.

#### LA QUESTION DU *LEADERSHIP*

Le développement des pays du Sud – cela vaut jusqu'au Caucase et aux Balkans – ne sera qu'une toile de Pénélope si les conflits perdurent. En réalité, leur solution est presque toujours en vue dès qu'ils prennent corps, le problème principal étant généralement, dans un monde éclaté en deux cents souverainetés théoriquement indépassables, celui de l'exercice d'un *leadership* susceptible d'imposer un règlement raisonnable. Les divers degrés de ce *leadership* se sont dessinés ces dernières années avec le remaniement du monde consécutif aux ébranlements de 1989.

#### *Quel leadership?*

Dans ce contexte, chaque situation relève d'un traitement spécifique. Le cas de la Corée du Nord est assez caractéristique. Alors que des opérations

militaires de plus ou moins grande envergure ont été envisagées à plusieurs reprises, une négociation permanente associant les deux Corées, la Chine, le Japon, la Russie et les Etats-Unis a permis de sauver la paix et d'évoluer vers des solutions d'autant plus pertinentes que les relations entre la Corée du Nord et la Corée du Sud se sont déjà transformées dans des conditions pour le moins surprenantes aux yeux de ceux qui avaient oublié la force de la civilisation du «Matin calme», dès lors en particulier qu'elle est affrontée à des périls extérieurs. Au fond, personne ne conteste cet échelon de responsabilité, pas même l'Europe qui en est pourtant significativement écartée.

D'autres approches comparables sont possibles, y compris en Afrique, où la montée en puissance de l'Afrique du Sud, du Nigeria – une Fédération plus forte qu'on ne le croit souvent dès lors que la grande autonomie des Etats membres permet une forme durable de cohabitation entre les religions et les ethnies – et de l'Angola doit être considérée comme un élément très favorable.

En somme, il faut faire feu de tout bois, tout tirer d'une instance régionale lorsqu'elle existe, mobiliser les Nations Unies lorsque les conditions sont réunies, inventer de nouvelles approches diplomatiques si c'est nécessaire.

La création par l'ONU, le 20 décembre dernier, d'une Commission de consolidation de la paix va dans ce sens. Cette instance avait été appelée de ses vœux par Tony Blair. Rassemblant les Etats, en particulier les fournisseurs de troupes, et aussi les bailleurs de fonds, elle reste sous la haute main du Conseil de sécurité, alors que certains Etats, tel que le Venezuela, auraient préféré la rattacher à l'Assemblée générale – elle n'eût pas alors eu de grandes chances d'efficacité.

Il ne faut jamais oublier que le Conseil de sécurité lui-même – un collège toujours susceptible d'être paralysé par le veto – n'est nullement le stade ultime du *leadership* : ce dernier réside dans l'instance américaine, du fait de la situation d'hégémonie qui est la sienne. Certains conflits ne peuvent relever que de cet ultime recours, leurs acteurs ou certains de leurs acteurs ne faisant confiance qu'à Washington : le cas israélo-palestinien est typique à cet égard, à charge pour les Américains de ne pas pratiquer la fameuse politique des «deux poids, deux mesures».

Observons que, dans un monde encore très instable, les conflits ont commencé à diminuer, à la fois en nombre et en intensité, spécialement depuis les années 1980. Selon le Human Security Centre de l'Université de Colombie britannique à Vancouver, le nombre des conflits qui avait triplé après la Seconde Guerre mondiale, s'est réduit de près de la moitié depuis quinze ans. Les conflits sont, en outre, beaucoup moins meurtriers. Dans une statistique frappante, l'institut soutient qu'une guerre faisait en moyenne 38 000 morts en 1950, 600 seulement en 2002. Il note encore que les tenta-



tives de coups d'Etat se raréfient, de 25 en 1963 à 10 en 2002, ce qui effectivement se vérifie en Afrique, où la nouvelle Union africaine cherche à créer des conditions rendant très difficiles des opérations de cette nature.

Dans un monde qui reste déchiré, où la présence obsédante des médias renforce à la fois l'impression d'insécurité et le sentiment d'inhumanité, il y a donc quelques progrès incontestablement liés à la progression de la démocratie elle-même, si problématique qu'elle puisse paraître en bien des cas, et à une approche sans complexe des relations internationales.

### *Un leadership africain*

C'est souvent à l'articulation d'un conflit, de son règlement et de la mise en œuvre d'une solution démocratique que se pose la question vitale du développement car, si la situation sociale n'est pas susceptible de s'améliorer un tant soit peu assez rapidement, les hostilités risquent de reprendre. C'est la raison pour laquelle les acteurs locaux ne peuvent être abandonnés à eux-mêmes dans cette circonstance cruciale. Les niveaux d'intervention peuvent, en revanche, varier selon l'intensité et l'étendue du conflit, en Afrique comme ailleurs dans le monde.

A cet égard, la démocratie – si elle postule l'égalité de droit des citoyens – n'implique nullement une quelconque égalité des acteurs du jeu politique, du moins tant qu'on est dans une situation conflictuelle. Les auteurs de la Charte l'avaient bien compris, en instituant le collège des membres permanents du Conseil de sécurité dont le rôle reste essentiel du fait même des équilibres qui se manifestent en son sein. Il paraîtra significatif que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine – sans le dire vraiment car l'égalité des Etats reste sacro-sainte – s'oriente dans la même direction. S'il comporte en effet quinze membres dont aucun n'est permanent, des dispositions tout à fait nouvelles pour l'Afrique ont été arrêtées. Certains membres ont été élus pour deux ans, d'autres pour trois ans. Dans cette élection il doit être tenu compte, non seulement du principe traditionnel de la représentation régionale équitable, mais d'autres critères inspirés d'un réalisme en rupture avec la tradition de l'OUA, en particulier la contribution effective des Etats au maintien de la paix ainsi que leur apport financier au Fonds pour la paix. Parmi les Etats choisis pour siéger trois ans, le Nigeria, l'Afrique du Sud et l'Angola, qui deviendront sans doute des membres permanents *de facto*. Quelle crédibilité aurait un Conseil auquel ils ne participeraient pas? Autre nouveauté, qui n'est pas encore entrée dans les faits : à l'instar du Conseil de sécurité, le Conseil africain pourra à l'avenir tenir des réunions publiques, toutes les parties intéressées pouvant être invitées, y compris des représentants de la société civile.

Ce qui se dessine en filigrane dans les évolutions actuelles de l'Afrique est la reconnaissance progressive d'un *leadership* africain. Il n'est certes pas

facile à admettre pour des partenaires habitués à agir dans un cadre différent. Il a pourtant commencé à s'exercer. Lorsque les acteurs de la crise ivoirienne se sont retrouvés en Afrique du Sud, invités par le médiateur sud-africain à s'entendre sur une réforme constitutionnelle devant permettre une organisation démocratique des élections, on a rapporté que le Président Thabo Mbeki les avait avertis qu'ils ne pourraient pas quitter le pays tant qu'ils ne se seraient pas entendus. C'était vrai et ce fut efficace.

#### LA DÉMOCRATIE ET LE DÉVELOPPEMENT

La démocratie n'est jamais qu'un objectif; nulle part elle n'est une réalité véritable. Toutefois, si on ne progresse pas dans sa direction, on recule. Comment ces idées propres aux démocraties occidentales ne vaudraient-elles pas pour les nouveaux régimes démocratiques à travers le monde? Est-ce à dire que l'universalisation du système démocratique est une illusion, voire un leurre préparé depuis leurs rampes de lancement par quelques impérialistes? Nous ne le pensons pas. Sur le terrain, la démocratie a incroyablement progressé depuis 1989. Les gens ne sont certes pas satisfaits dans la plupart des cas, mais ils se sentent désormais autorisés à exiger telle ou telle chose, tel ou tel changement – souvent sur un ton plus vindicatif qu'on ne l'imagine.

C'est précisément à ce stade que la démocratie et le développement se rencontrent. C'est la question politique majeure du XXI<sup>e</sup> siècle, on peut tenter d'en identifier les termes véritables dans trois directions: en percevant l'essence démocratique dans ce qu'elle a d'incomparable; en identifiant dans les pays du Sud les nombreux obstacles qui s'opposent encore au développement politique et qui laissent souvent planer un doute sur l'efficacité de l'aide étrangère; en saisissant aussi ce qui, dans les politiques du Nord, est en train de devenir le cœur d'un nouvel *apartheid* incompatible avec un développement harmonieux de la planète.

#### *L'essence démocratique*

L'essence démocratique se respire sur le terrain. Elle a sans doute pour caractéristique de ne guère pouvoir être analysée par des capteurs de laboratoire; elle est tellement volatile qu'elle ne relève en définitive que de l'alchimie du cerveau humain, l'organe le plus complexe de l'univers. Chaque visiteur venu de l'Occident et un peu attentif à l'atmosphère a pu, en leur temps, en faire l'expérience dans les pays communistes: des signes à peine perceptibles étaient autant d'indicateurs d'un monde où pratiquement chacun avait peur tous les matins. Rien n'était plus insupportable aux suppôts de ces régimes politiques que d'entendre l'expression en usage à Paris ou à New York, «le monde libre»; à l'inverse, rien n'était plus pén-

ble pour les populations de l'Est – combien de fois ne nous l'ont-elles pas dit depuis lors – que de voir militants et artistes, jouissant chez eux de tous les droits, se laisser emporter par les charmes indiscrets de la propagande.

Le passage du Nord au Sud est aujourd'hui plus subtil. Privée de son principe contraire, la liberté occidentale paraît plus mesquine qu'autrefois. En outre, rares sont les systèmes qui restent entièrement prisonniers d'un quotidien totalitaire, toutes sortes de latitudes convenues donnant le change. Il convient donc de redoubler de prudence dans l'analyse des situations. C'est qu'on peut ici se tromper dans les deux sens, aller trop vite dans la conviction qu'un système évolue favorablement du point de vue de la démocratie et des droits de l'homme, s'empresse de condamner un autre système sur des signes extérieurs qui peuvent cacher des réalités plus nuancées, où se devinent déjà les ouvertures de demain.

A ce stade, la difficulté tient à l'incertitude des critères dont on peut disposer : la reconnaissance des droits civils, telle qu'elle a eu lieu en Chine par exemple, est fort éloignée de la reconnaissance des droits politiques, mais est-elle pour autant secondaire ? Les procédures démocratiques peuvent être encore largement formelles dans tel ou tel pays, n'ont-elles pas cependant ouvert la porte à de nouvelles transformations qui, le désir des citoyens aidant, les pressions extérieures jouant, pourront conduire à un changement authentique ? A l'inverse, rien n'est jamais acquis à l'homme : ne faut-il pas discerner dans une situation plus favorable, les traces d'un passé récent, les risques d'un avenir encore incertain ? C'est ainsi la dynamique des systèmes qu'il faut tenter d'appréhender, dans un effort de chaque instant pour coller à la réalité. Selon des moyens qui restent à préciser dans le détail, mais que l'expérience nous a déjà appris à connaître, il devrait être possible de définir une échelle du développement démocratique sur le modèle de ce qu'on appelle désormais le développement humain, qui d'ailleurs participe du précédent.

### *Les obstacles au développement démocratique*

Dans toutes les sociétés, ces obstacles sont nombreux et, nulle part, la démocratie n'est parfaite – pour paraphraser Nietzsche, on dira : « *humaine, trop humaine* ». De la paranoïa de certains hommes politiques – qui n'épargne pas désormais telle ou telle dirigeante – à l'esprit de clan ou de famille, il y a encore de beaux jours pour « une psychologie appliquée », s'attachant à décrypter les mécanismes qui conduisent un individu à vouloir exercer le pouvoir sur ses semblables. A cet égard, on relèvera bien des points communs entre des situations pourtant éloignées les unes des autres. Le pouvoir personnel n'est pas l'apanage des dictatures, il peut caractériser certains régimes démocratiques, sous le couvert d'un parti majoritaire, comme au Royaume-Uni, grâce parfois aux institutions elles-mêmes, comme en France. Il n'en reste pas moins que l'opposition reste forte aujourd'hui

entre un espace politique, majoritairement situé au Nord de la planète, où fonctionnent des institutions garantissant un certain équilibre des pouvoirs et les droits des citoyens, et un autre espace, majoritairement situé au Sud, où la concentration des pouvoirs aux mains d'un homme ou plus souvent d'un clan le dispute au mépris quotidien des droits individuels. Deux mondes largement étrangers l'un à l'autre, mais que l'évolution du commerce international contribue cependant à rapprocher et que l'essor de la communication contraint à utiliser un langage politique commun, même si c'est souvent une illusion.

Sans doute est-il possible aujourd'hui de tracer sur la carte universelle les isobares de la démocratie et d'en apprécier la progression. Après une phase d'optimisme, concomitante des événements de 1999, celle-ci semble pourtant s'enrayer et les dangers que recèle le blocage du développement démocratique sont à la hauteur des espoirs déçus; de nombreux conflits internes en attestent. La démocratie est le seul remède, mais il est souvent impossible de l'administrer. Les causes principales nous semblent être de trois ordres différents, étroitement liés entre eux.

### *La corruption*

La corruption gangrène de nombreux systèmes. Elle n'est jamais facile, ni à identifier, ni à éradiquer. Ce qui est avéré, c'est qu'elle est sans frontières et que, si les Occidentaux ont usé de cette arme pour imposer leurs conditions aux nouveaux pays indépendants, elle s'est vite retournée contre eux, le corrupteur se laissant inévitablement corrompre à son tour. Y voir clair dans une question aussi obscure implique certaines distinctions.

Dans les pays les plus pauvres, la forme la plus visible de la corruption s'observe dans les relations quotidiennes, les agents administratifs, du moins beaucoup d'entre eux, monnayant leurs services pour arrondir leurs fins de mois. Il n'est guère facile de lutter contre cette culture du *bakchich*, sauf si une amélioration de la situation économique, permettant de payer correctement et régulièrement les fonctionnaires, va de pair avec un climat politique favorisant le civisme. Autant dire que c'est la démocratisation qui peut entraîner la disparition du phénomène et non l'inverse.

Une autre forme de la corruption s'inscrit dans la structure même de certaines sociétés, notamment en Afrique. L'homme politique, le chef – même s'il est dans l'opposition – est inévitablement à la tête d'un groupe de gens qui comptent sur lui pour survivre. Il devra se procurer des fonds, d'autant plus importants qu'il réussira dans son entreprise, et tirera des traites sur l'avenir. Cette «politique du ventre», souvent décrite, ne peut disparaître que peu à peu, au fur et à mesure que s'enracine un État de droit qui n'est viable que s'il s'appuie sur le développement de ce qu'on peut appeler, au sens très général du terme, la sécurité sociale. Ici encore, c'est dans le mou-

vement que peuvent s'inverser des pratiques sociales qu'il serait vain de vouloir faire disparaître du jour au lendemain.

Il n'en va pas de même de la dernière forme de corruption, qu'il est possible d'éradiquer rapidement. Elle concerne les pots de vin qui ont marqué pendant longtemps les relations Nord-Sud, souvent dans les deux sens. On l'a vu, la société internationale est désormais décidée à imposer la transparence dans les échanges, en particulier entre les grandes sociétés et les États en voie de développement.

### *L'abus de droit*

L'abus de droit caractérise les régimes autoritaires avant toute autre chose. Il en est à la fois la conséquence et le signe maléfique. Certes, il n'est pas absent des démocraties les plus éprouvées, mais il existe des procédures qui permettent de défendre les personnes injustement traitées, officielles avec les recours ouverts aux justifiables, officieuses avec l'intervention fréquente des médias. Les cas d'injustice flagrante n'ont pas disparu, ils sont plus rares et sont au moins un objet de scandale.

Dans de nombreux pays du Sud, il n'en va pas ainsi. L'abus de droit est si fréquent qu'il ronge le corps social, détruit les bases du civisme et conduit à une généralisation de conduites cyniques, inspirées uniquement par les intérêts personnels. A l'échelle de l'individu, c'est toute la question, à vrai dire décisive, de la construction d'un État de droit. Aucune réforme n'est plus importante que celle de la justice, dont l'indépendance est le seul garant des libertés et des droits. Aucune peut-être n'est plus difficile.

L'impératif a été compris et les efforts de l'Union européenne en vue d'améliorer les services judiciaires dans les pays du Sud sont déjà anciens. On doit sans doute ici parier sur la logique des situations, comme on commence à s'en rendre compte, en Chine par exemple. La logique d'une sécurité juridique indispensable à la poursuite d'investissements à long terme. Les partenaires étrangers ne peuvent s'engager durablement que s'ils ont l'assurance de pouvoir, le jour venu, défendre leurs droits contractuels devant des instances compétentes et objectives. La logique d'une profession est d'être assurée de disposer de certains moyens et de jouir du prestige qui lui revient si elle remplit le rôle qui doit être le sien. Les échanges de plus en plus fréquents entre les juristes du Nord et du Sud, l'amélioration de la formation professionnelle, la circulation des étudiants, bien des mesures peuvent contribuer à des changements profonds qui, insensiblement, sont susceptibles de promouvoir un nouvel état d'esprit. Sans avoir à chaque instant présente à l'esprit cette exigence, les bailleurs de fonds continueront à bâtir sur le sable.

*La défense des privilèges*

La défense des privilèges reste au cœur de nombreux systèmes. Elle est d'autant plus forte dans les régimes autoritaires qu'elle n'y rencontre pas d'obstacles. De ce point de vue, depuis l'effondrement du «socialisme scientifique» et la crise des idées générales qu'il a engendrée, les analyses sont souvent un peu courtes, comme si toute tentative de rendre compte d'une société en terme de lutte des classes était désormais frappée d'interdit.

Sans aller pour l'instant jusque-là, car les moyens font défaut, on peut remarquer que, en bien des pays du Sud, par exemple dans le monde arabe, la défense des privilèges des groupes sociaux directement associés au pouvoir passe avant toute autre considération. Le développement lui-même n'est plus un objectif dès lors que, par sa dynamique, il risquerait de compromettre les droits acquis par les prédateurs. Cette situation, qu'on retrouve sous d'autres cieux, conduit aujourd'hui les politologues à parler d'un «post-populisme» pour désigner les régimes qui se détournent ainsi de leurs propres promesses pour s'enfermer dans la défense d'intérêts inviolables, créant ainsi un vide politique qui les conduira inexorablement à l'effondrement, au profit de mouvements extrémistes dont les véritables desseins n'apparaîtront qu'après-coup.

\* \*  
\*

Dans leur volonté d'assurer la sécurité de leurs approvisionnements en matières premières et leur souhait de voir leurs partenaires se développer, les Occidentaux peinent à prendre la mesure des réalités et entretiennent des illusions qui pourront se révéler très coûteuses. Le développement est une question globale. Aucun de ses aspects ne peut être négligé. De nouvelles institutions devraient naître qui, dans une complète liberté d'esprit, en étudieraient systématiquement toutes les implications. Une manière sans doute de souhaiter que les universités jouent pleinement leur rôle, ce qui est loin d'être toujours le cas, en particulier en France.